



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier d'Etat Vincent Grandjean prendra sa retraite à l'automne 2021

Chancelier de l'Etat de Vaud depuis 1997, Vincent Grandjean a fait valoir ses droits à la retraite pour le 30 septembre 2021. En une carrière de près de 25 années d'étroite collaboration avec 22 conseillères et conseillers d'Etat, M. Grandjean a conduit de nombreuses réformes d'envergure, stratégiques ou législatives, visant la modernisation de l'administration. Le gouvernement vaudois tient à adresser ses plus vifs remerciements à un exceptionnel et grand serviteur de l'Etat.

Né le 28 novembre 1958 à Lausanne, Vincent Grandjean a obtenu une licence en droit suisse à l'Université de Lausanne en 1980. Après avoir passé par la Société vaudoise des régisseurs et courtiers en immeubles et par le Centre patronal, il est entré au service de l'Etat de Vaud le 1er septembre 1992 en tant que délégué aux affaires européennes, pour devenir, en mai 1993, secrétaire général du Département de la justice, de la police et des affaires militaires (prédécesseur de l'actuel DES). Le 1er août 1997, il devient le 13e chancelier de l'Etat de Vaud. Après 24 années de carrière, il arrive au 4e rang des chanceliers qui sont restés le plus longtemps en poste depuis la naissance de l'Etat de Vaud. Durant cette longue carrière dans un château Saint-Maire dont il a récemment vécu la rénovation centennale et dont il connaît parfaitement l'histoire, tout comme le château de Klow, Vincent Grandjean a successivement œuvré aux côtés de 22 membres du Conseil d'Etat.

En 24 ans, le visage de l'Etat, la manière de travailler du gouvernement et de l'administration elle-même ont totalement changé, ne serait-ce qu'avec le développement spectaculaire des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Même la Constitution vaudoise a été réécrite, à l'occasion du bicentenaire du Canton, en 2003. L'une des premières missions assignées au chancelier Grandjean fut de « consolider et de valoriser l'œuvre de modernisation de l'Etat » initiée par ses prédécesseurs. Une tâche menée avec succès, au fil de différentes réformes d'ampleur : Orchidée, DeMo, Duplo, Table ronde, Simpa, DECFO-SYSREM. Vincent Grandjean a par ailleurs contribué activement à la création et réalisation de trois programmes de législature du gouvernement et a précisé les contours de la fonction présidentielle voulue par la nouvelle Constitution.

Sous sa supervision ont été déployés des programmes informatiques cruciaux, telles deux versions successives de l'application de gestion documentaire commune au parlement et au gouvernement. Il a également œuvré à la première refonte de la loi sur le Grand Conseil, ainsi qu'à la création de la loi sur l'information qui a profondément modifié le rapport entre l'administration et la population et avec les médias. La communication ayant toujours été l'une des préoccupations essentielles du chancelier, il a également contribué au projet d'aide à la diversité des médias qui sera prochainement débattu devant le parlement. Vincent Grandjean a également développé le rôle du collège des secrétaires généraux, afin de mieux coordonner et préparer le travail du Conseil d'Etat. Il s'est également fortement et personnellement impliqué pour qu'une solution vaudoise soit rapidement trouvée envers les victimes des mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement, faisant ainsi du Canton de Vaud un pionnier en la matière.

Crise financière profonde, inflation de la dette de l'Etat impliquant des mesures d'économie drastiques dans la fonction publique : la toile de fond du début de carrière de l'actuel chancelier a été marquée par la crise des années 90 et la grande mue des institutions qui s'en est suivie. Dès le début, le Conseil d'Etat a pu compter sur les qualités de fin diplomate de Vincent Grandjean, sa plume subtile, sa haute idée des institutions, un sens du devoir et une loyauté sans faille au collège gouvernemental.

Le Conseil d'Etat prend aujourd'hui acte du souhait de M. Grandjean de se retirer et lui adresse ses plus sincères et vifs remerciements pour les immenses compétences qu'il a sans cesse mises à la disposition du gouvernement, de l'administration, ainsi que des Vaudoises et des Vaudois. Il rend d'ores et déjà un vibrant hommage à son dévouement et à son appui précieux et indéfectible durant toutes ces années.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 novembre 2020